



APPEL À RÉSIDENCE

Atelier Bijouterie

Lieu : Le Shakirail, 72 rue Riquet Paris 18^e

Durée : 1 à 3 mois

Période : du 6 janvier au 30 mars 2025

Candidature : avant le 19 décembre 2024

Description de l'association :

Curry Vavart est un collectif artistique pluridisciplinaire qui organise et développe des espaces de vie, de création et d'activités et propose des actions culturelles sur les territoires où il s'implante. Constatant à Paris le manque d'espace de travail disponible et abordable pour la jeune création et les associations, le collectif Curry Vavart s'est organisé afin de proposer des réponses pour soutenir ces initiatives artistiques et associatives. Depuis 2011, le collectif est constitué en Association pour la gestion d'espaces temporaires artistiques (AGETA).

Description du Shakirail :

Le Shakirail est un tiers-lieu culturel et solidaire labellisé Fabrique de Territoire. Situé dans le 18^e arrondissement de Paris, propriété de la SNCF, ce lieu est dédié aux artistes, aux associations et à la vie du quartier. Le Shakirail est composé d'espaces partagés : ateliers équipés, salles de répétition danse/théâtre, studio multimédia, studio musique, bureaux associatifs, cuisine partagée et jardins aménagés.

Modalités /

La durée de cet accueil en résidence peut varier de 1 à 3 mois selon le projet des candidat·es.

Profil des candidats :

Le programme d'accueil s'adresse à tous les artisan·es, sans limite d'âge qui peuvent témoigner d'un parcours professionnel en devenir ou significatif.

Conditions de l'accueil :

Les artisan.es s'engagent par une convention qui fixe la nature de l'accompagnement proposé, la durée de l'accueil et le montant de la participation aux frais mensuels de **80 €** par artisan.e, ainsi qu'une caution de 250€ pour le matériel et une adhésion annuelle à l'association (5€ pour les personnes physiques, 10€ pour les personnes morales).

Il est important que les artistes se soient familiarisés avec **le projet de l'association**, via notre site internet www.shakirail.curry-vavart.com afin de comprendre les enjeux du travail mené bénévolement et collectivement par ses membres.

Les artisan·es consulteront impérativement la fiche technique des ateliers temporaires proposés ainsi que le planning Résidences AAP, qu'ils devront approuver et signer. Ils veilleront à ce que les caractéristiques des espaces correspondent à leurs besoins.

Dossier de Candidatures /

Date d'admissibilité :

Les dossiers doivent être envoyés impérativement **avant le 19 décembre 2024** par email à l'adresse suivante : ateliers.temp@curry-vavart.com (préciser dans l'objet du mail : « Résidence atelier bijouterie Shakirail »).

La commission de sélection se réunira rapidement pour une entrée dans l'atelier **le 6 janvier 2025**.

Ce dossier comprendra :

- ☐ Des visuels (dans la limite de 15 pages en format pdf max 10 Mo). ;
- ☐ Un texte de présentation du projet (10 lignes max), avec, s'il y a lieu, les dates d'expositions à venir ;
- ☐ Un CV complet du/de la candidat-e : **le CAP Art et techniques de la bijouterie est requis.**

Fiche Technique /

Superficie de l'atelier des bijoutiers du Shakirail : 20m2

Adapté à la pratique de la bijouterie-joaillerie, cet espace comprend un plateau de travail composé de six établis. Une partie de l'outillage est à disposition (moteurs suspendus, pièces à main, pinces, limes, chalumeaux, déroché, bac à ultrasons, tour à polir, dés à emboutir, tas en acier, bouterolles, triboulets...) ; les consommables ne sont pas fournis.

Le bâtiment se compose d'un point d'eau, de sanitaires, d'une douche, d'espaces de convivialité et d'une cuisine commune.

Attention : pas de connexion internet « filaire » disponible.

Visuels de l'atelier bijouterie du Shakirail :



Planning Résidences AAP /

L'usage de l'atelier se partage en deux types de créneaux horaires :

- Des créneaux horaires dédiés aux formations ;
- Des créneaux horaires dédiés aux accueils en résidence sur AAP.

Il y a donc un planning à respecter :

PLANNING ATELIER DES BIJOUTIERS DU SHAKIRAIL

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|-------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|--------|----------|
| 10:00 | Résidences AAP | Résidences AAP | Résidences AAP | Résidences AAP | Résidences AAP | | |
| 11:00 | Résidences AAP | Résidences AAP | Résidences AAP | Résidences AAP | Résidences AAP | | |
| 12:00 | Résidences AAP | Résidences AAP | Résidences AAP | Résidences AAP | Résidences AAP | | |
| 13:00 | Résidences AAP | Résidences AAP | Résidences AAP | Résidences AAP | Résidences AAP | | |
| 14:00 | FORMATION | FORMATION | FORMATION | Résidences AAP | FORMATION | | |
| 15:00 | FORMATION | FORMATION | FORMATION | Résidences AAP | FORMATION | | |
| 16:00 | FORMATION | FORMATION | FORMATION | FORMATION | FORMATION | | |
| 17:00 | FORMATION | FORMATION | FORMATION | FORMATION | Résidences AAP | | |
| 18:00 | FORMATION | FORMATION | FORMATION | FORMATION | Résidences AAP | | |
| 19:00 | FORMATION | FORMATION | FORMATION | FORMATION | Résidences AAP | | |
| 20:00 | FORMATION | FORMATION | FORMATION | FORMATION | | | |
| 21:00 | FORMATION | FORMATION | FORMATION | FORMATION | | | |
| 22:00 | | | | | | | |

Les week-ends s'organisent selon la participation bénévole de l'équipe coordinatrice et des usager·ères aux différents événements, portes ouvertes et chantiers d'aménagements du lieu.